

EN QUELQUES MOTS

Principale association de **collectivités** et de leurs **partenaires**, spécialisée dans les domaines de **l'énergie** et des **réseaux de chaleur/froid** ainsi que de **déchets**, de **l'eau et** de **l'assainissement**.

+ de 960 adhérents

2/3 de COLLECTIVITÉS 1/3 de PARTENAIRES DES COLLECTIVITÉS

Gouvernance

70% des sièges du Conseil d'administration occupés par des élus

¾ des régions
 ⅓ des départements
 100% des métropoles
 100% des communautés urbaines

+ de 100 communautés d'agglomération
près de 200 communautés de communes et villes centres
La plupart des principaux syndicats Déchets, Énergie et Eau

+ de 60 millions d'habitants représentés













NOS SERVICES ET OUTILS DÉDIÉS AUX ADHÉRENTS

EXPERTISE & ÉQUIPE DÉDIÉE

- Renseignements personnalisés en réponse aux questions des adhérents
- Guides pour les élus et publications (techniques, juridiques, économiques...)
- Magazine bimestriel, la Lettre Aux Adhérents et Newsletter électronique bimensuelle
- Interventions auprès des collectivités

RÉSEAU D'ÉCHANGES

- Groupes de travail ou d'échanges thématiques (déchets énergie, eau) et réseaux territoriaux (grandes agglomérations, syndicats, départements, régions)
- Listes de discussions thématiques (énergie, accompagnement des ménages à la rénovation énergétique)
- 5 colloques et 1 congrès, par an : avec notamment les Rencontres nationales des Réseaux de chaleur et de froid

REPRÉSENTATION & DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS

- Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics
- Participations et interventions dans tous les grands débats et négociations nationaux et internationaux

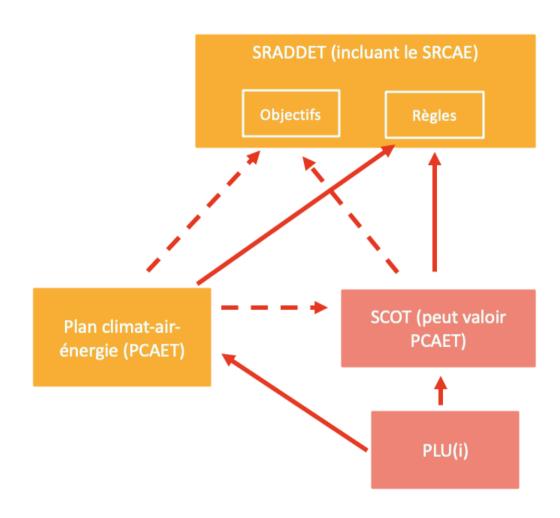
Nos victoires:

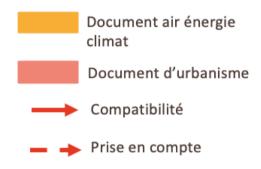
- Création du Fonds chaleur (2007), puis doublement de ses moyens, renforcement du niveau d'aide par projet et accompagnement des réseaux en difficulté (2019)
- Obligation de rénovation des passoires thermiques et instauration d'un critère de performance énergétique dans la définition d'un logement décent (2015 puis 2019)
- Mise en oeuvre par les intercommunalités et coordination par les régions du service public d'efficacité énergétique (2015) et dispositif de financement par CEE (2018)
- Accès aux données énergétiques territoriales des gestionnaires de réseau par les collectivités (2015)
- Renforcement de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables dans les missions des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité (2015)





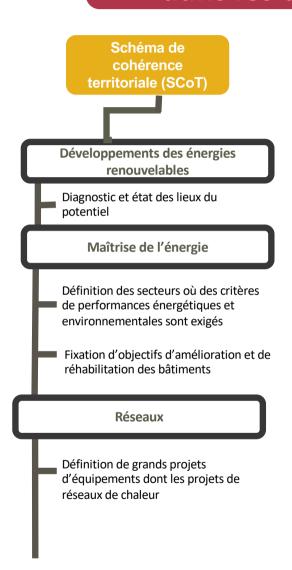
L'articulation avec les documents d'urbanisme

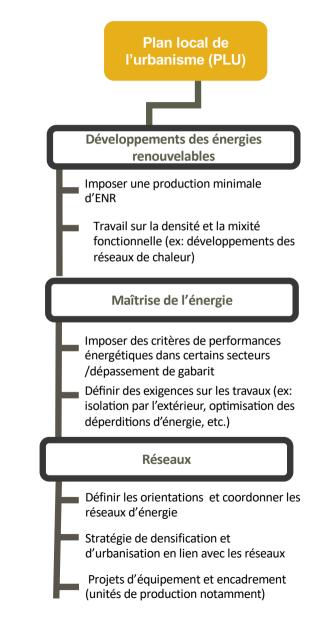






Intégrer la transition énergétique dans les documents d'urbanisme







Rapport de présentation

- Diagnostic
- Objectifs
- Justification des choix et des ER
- Analyse potentiel densification
- Choix de la mixité fonctionnelle

PADD

- Définition des orientations générales concernant les réseaux d'énergie
- -Engagements forts

OAP

- OAP sectorielles
- Mixité fonctionnelle
- Densité
- Compacité

Règlement

- Performances énergétiques renforcées dans certains secteurs
- Imposer une production d'EnR
- Dépassement de gabarit pour exemplarité
- Règlement de zone
- Règlement graphique avec ER
- Compacité



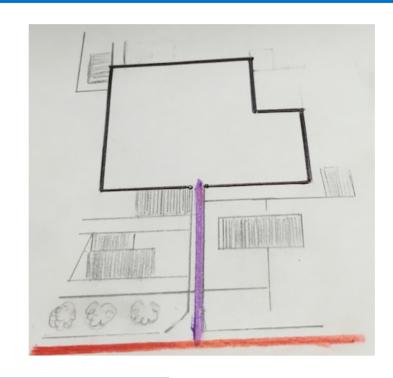
Réfléchir aux liens entre urbanisme et RC: densité / compacité / forme urbaine / mixité

Hypothèses en urbanisme

- Zone d'un hectare
- Densité souhaité: 100 log/ha

Hypothèses énergie

- consommation de 3,5 par log/neuf
- Seuil de rentabilité= 3,5 mWh/ ml soit 1 log/ml



Densité énergétique minimum

=consommation sur la zone / longueur des réseaux

=100 log x 3,5 / longueur des réseaux à mettre en place



Choix optimal pour RC:

- Forte densité
- Forme urbaine simple
- Peu de tuyaux

RC sous voirie 50 mètres de réseaux



Densité=

100 logements x 3,5 mwh/log / 50 mètres de réseaux = 7 mwh/ml



Choix optimal pour urba:

- Forte densité
- Forme urbaine variée

RC sous voirie 200 mètres de réseaux



Densité=

100 logements x 3,5 mwh/log / 200 mètres de réseaux = 1,75 mwh/ml



Mix des deux choix:

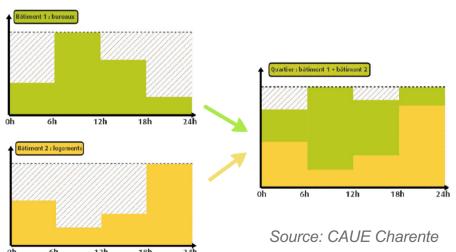
- Forte densité
- Forme urbaine variée
- Mixité fonctionnelle

RC sous voirie 100 mètres de réseaux Mixité fonctionnelle



Densité= 100 logements x 3,5 mwh/log /100mètres de réseaux = **3,5 mwh/ml**















UNE QUESTION? CONTACTEZ-NOUS:

Delphine MAZABRARD
Responsable du pôle juridique
et fiscal
dmazabrard@amorce.asso.fr

Baptiste VEZOLE

Chargé de mission Achats d'énergie, Politique énergie climat,

Concessions gaz électricité, Biogaz

bvezole@amorce.asso.fr

